



COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 25 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 25 avril, le Conseil Municipal de Normanville dûment convoqué le 18 avril, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Normanville sous la Présidence de Monsieur Philippe VIVIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS

Monsieur Philippe VIVIER
Madame Claudine COUV RAT
Monsieur Dimitri DUREL
Monsieur Daniel GALLIE
Madame Anne HEURTAUX
Madame Stéphanie LOURETTE
Monsieur Jean-Pierre COLLAS
Monsieur Jean-Pascal RUIZ

ETAIENT ABSENTS EXCUSES

Madame Nadège URBANSKI
Monsieur Arnaud MABIRE – Pouvoir à Philippe VIVIER
Monsieur Jean-Luc DEPAUW
Madame Aurélia MAUBOUSSIN
Monsieur Ludovic FRIARD – Pouvoir à Anne HEURTAUX
Madame LE MEILLEUR Marie-Noëlle – Pouvoir à Stéphanie LOURETTE

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents ou représentés : 11

Nombre de membres votants : 11

A été désignée secrétaire de séance, Madame Claudine COUV RAT.

APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le compte rendu du 29 mars 2024 est adopté à l'unanimité.

► Assainissement collectif

Compte-rendu du bureau d'études SOGETI du 27 mars 2024

Monsieur VIVIER a demandé un constat de fin de chantier, sur place, avec la société ACM TP. L'entreprise a terminé les 56 propriétés. Nous n'avons pas de proposition à ce jour, Monsieur VIVIER va contacter Monsieur VASTEL d'Evreux Portes de Normandie. L'entreprise LDTP n'a pas terminé les 71 propriétés.

► Isolation de la mairie – Les travaux sont en cours.

Un devis complémentaire est proposé en délibération. Ce devis comprend un faux plafond pour la pose des luminaires et de la plomberie supplémentaire pour les radiateurs. Un autre devis (fonctionnement) est validé pour la vitrification de l'escalier.

► Barrière Centre commercial de Cap-Caër

Le SDIS doit avoir accès à la zone Cap-Caër et demande que cette barrière soit dotée d'un dispositif d'accès pompier pour toute intervention.

Le 18 avril, Monsieur HOUDOU, Directeur de la Société Syndicale FIGA du secteur Cap-Caër, nous informe avoir contacté une entreprise pour la mise en place d'un système d'ouverture réglementaire.

A ce jour, la barrière est restée dans l'état. Une relance va être faite.

► DECI Centre commercial de Cap-Caër

Le centre Cap-Caër n'est pas couvert par la DECI, les poteaux d'incendie sont défectueux et le bâtiment (Ex-Leclerc) qui appartient la société LLJ n'est plus doté du système Sprinkler. La mise aux normes est à la charge des copropriétaires de la zone commerciale CAP CAER.

Le Capitaine BIDAULT du SDIS informe monsieur VIVIER que la commission de sécurité plénière peut se réunir pour l'ouverture du restaurant « Océan bleu » en prenant en compte la carence de DECI actuelle.

Monsieur VIVIER précise que ces 2 problèmes doivent être résolus rapidement pour l'ouverture du restaurant.

► Assainissement collectif Centre commercial de Cap-Caër

Selon le Directeur du service Cycle de l'Eau d'Evreux Portes de Normandie (EPN), les abonnés de l'association syndicale (ASL) du Centre Commercial CAP CAER ne sont pas raccordés physiquement à ce jour. Aucun projet n'a été soumis par l'ASL. L'EPN va engager l'étape de majoration de 100 % de la redevance d'assainissement. Un point doit être réalisé par l'EPN.

► Monsieur COLLAS est en charge du dossier isolation de l'école primaire. Le dossier est en cours

► Monsieur COLLAS est en contact avec une entreprise d'électricité pour la répartition des branchements électriques de l'école primaire et de l'école maternelle.

► SIEGE Enfouissement des réseaux Rue des Pâquerettes

Une partie qui concerne la ligne haute tension (HTA) entre le futur lotissement et le lotissement pâquerettes/Cotillet ne sera pas effacé. Le coût de cet effacement, très coûteux est à 100 % à la charge de la commune.

► SIEGE – l'effacement des réseaux (Tranche 5) devrait commencer au 2^{ème} semestre 2024.

► La démonstration de porte-outils avec les services Espaces verts de la ville d'Evreux à eu lieu
Monsieur COLLAS précise que la location n'est pas possible. Pas d'avis pris à ce conseil municipal.

DELIBERATIONS

DB2024.026 - Création de poste pour Avancement de Grade

Le Conseil Municipal réuni le 25 avril 2024 donne un avis favorable pour la création de poste à compter du 28 juin 2024 :

1 poste de rédacteur principal 1^{ère} classe

Avancement de grade par ancienneté : Chantal LEFRILEUX

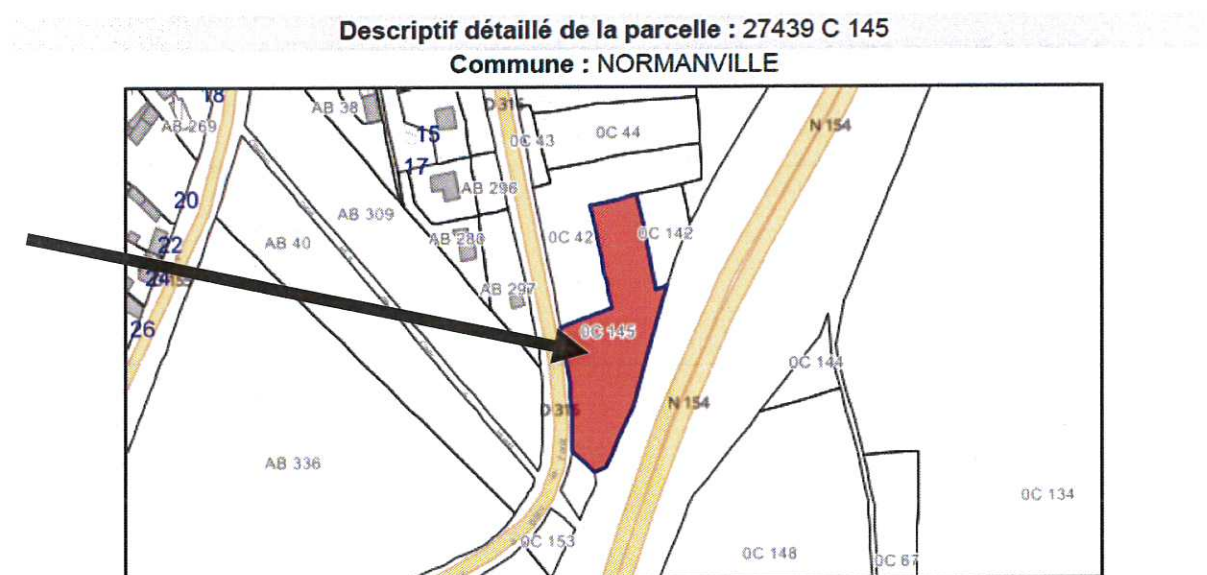
Délibération adoptée à l'unanimité

DB2024.027 – DM1 - Décision modificative du budget primitif 2024 – Amortissements

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 681 : Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov. - Ch. fonctionnement		30 851.00 €
TOTAL D 042 : Opérations ordre transf. entre sections		30 851.00 €
D 681 : Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov. - Ch. fonctionnement	30 851.00 €	
TOTAL D 68 : Dotations aux provisions	30 851.00 €	

Délibération adoptée à l'unanimité

DB2023.028 - Cession gratuite parcelle C145 – Les Vignes



Vu le courrier d'accord du 13 mars 2024 de Madame Jacqueline Le Bihan, usufruitière et Madame Véronique MAZAZ, Elisabeth Le Bihan, Richard Le Bihan, nus-proprétaires concernant la cession à titre gracieux de la parcelle C145 à Normanville

Les propriétaires :

Madame Jacqueline Le Bihan – Usufruitière
Madame Véronique MAZAZ – Nu-propriétaire
Madame Elisabeth Le Bihan – Nu-propriétaire
Monsieur Richard Le Bihan – Nu-propriétaire

La parcelle :

C 145 – Les Vignes - 00 ha 41 a 48 ca

Les membres du conseil municipal :

Acceptent la cession à titre gracieux de la parcelle C 145

Donnent pouvoir à Messieurs Philippe VIVIER et Arnaud MABIRE pour signer tout document relatif à cette acquisition.

Un acte administratif sera établi par la Commune de Normanville.

L'ensemble des frais de cette cession est à la charge de la Commune de Normanville.

Délibération adoptée à l'unanimité

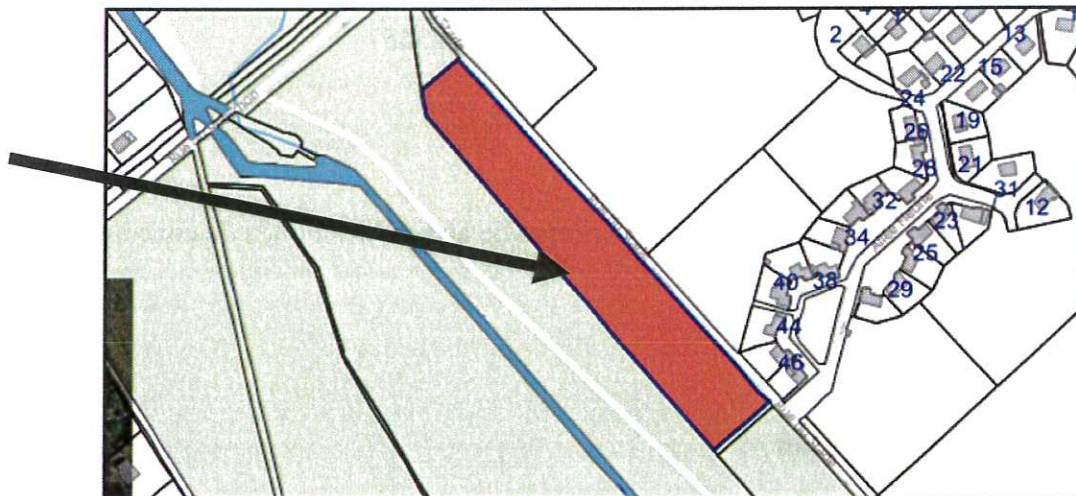
DB2024.029 – DM2 - Décision modificative du budget primitif 2024 – Isolation mairie

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 61521 : Entretien et réparations sur terrains	6 956.00 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	6 956.00 €	
D 023 : Virement à la section d'investissement		6 956.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement		6 956.00 €
D 2131 : MAIRIE		6 956.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		6 956.00 €
R 021 : Virement de la section de fonctionnement		6 956.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement		6 956.00 €

Délibération adoptée à l'unanimité

Descriptif détaillé de la parcelle : 27439 B 209

Commune : NORMANVILLE



La parcelle :

B 209 – La Chute - 01 ha 50 a 00 ca
Rue du Stade

Propriétaires :

SONOTER TP

-
- Vu l'avis de valeur transmis de l'Etude Caroline ROUZEE – Floran SEIGNEUR, 15 Bis rue Saint Pierre à Evreux (27)
 - Vu l'estimation de la parcelle B 209 à 12 000 euros (Douze mille euros)

Les membres du conseil municipal :

Acceptent l'offre d'acquisition et se déclarent acquéreurs de la parcelle pour le prix de 12 000 euros (Douze mille euros):

B 209 – La Chute - 01 ha 50 a 00 ca

La parcelle B209 dépend de la liquidation judiciaire de SAS SONOTER T.P.

Acceptent le financement de la parcelle B 209 à hauteur de 12 000 euros (Douze mille euros) en fonds propre

Offre ferme et définitive, assortie d'aucune condition suspensive. Paiement par mandat administratif

Reconnaissent avoir conscience que la vente sera définitive à compter de l'ordonnance du juge commissaire et sous réserve de réformation de celle-ci.

Reconnaissent avoir conscience que lors d'une vente de gré à gré de l'immeuble d'un débiteur en liquidation judiciaire, le liquidateur n'est pas tenu d'une obligation et de conseil de l'acquéreur.

Les actes de cession seront rédigés par Maître MOUROUX-ROUZEE, notaire associée, 15, Bis rue Saint-Pierre à Evreux (27)

Donnent pouvoir à Monsieur Philippe VIVIER à signer tout document relatif à cette acquisition.

Délibération adoptée à l'unanimité

DB2024.031 – Bancs cantine scolaire

Les membres du Conseil Municipal :

- Donnent un avis favorable au devis de QualiDesk n° DV23457 :
 - Montant HT : 2 252,88 €uros
 - Montant TTC : 2 735,21 €uros
- Sollicitent une subvention auprès :
 - D'Evreux Portes de Normandie au titre des Fonds de concours

Délibération adoptée à l'unanimité

DB2024.032 – Chaises salle des fêtes

Les membres du Conseil Municipal :

- Donnent un avis favorable au devis de QualiDesk n° DV24 009 :
 - Montant HT : 1 513,40 €uros
 - Montant TTC : 1 868,46 €uros
- Sollicitent une subvention auprès :
 - D'Evreux Portes de Normandie au titre des Fonds de concours

Délibération adoptée à l'unanimité

DB2024.033 – DECI – Défense Extérieure Contre l'Incendie Tranche 2

Vu la délibération du DB2024.009 du 29 janvier 2024,

Vu l'avis favorable par la création de poteaux d'incendie et, le cas échéant le renforcement de réseaux permettant de répondre au règlement DECI sur la commune de Normanville situés :

- Route de la Vallée/Ruelle du Moulin
- Rue des Oliviers

Vu la validation du projet et l'estimation d'un montant prévisionnel de 32 665,00 €uros HT pour le budget 2024.

Vu que la Préfecture considère que le projet concerne la réalisation de points d'eau dans des zones urbanisées exposées aux feux de forêt et de végétation et que la DETR ne peut être accordée.

- Les membres du conseil municipal sollicitent une subvention au titre du Fonds Vert
- Les membres du conseil municipal maintiennent la demande de subvention auprès d'Evreux Portes de Normandie au titre de des Fonds de Concours (Demande de subvention FDC-2024-045)

Délibération adoptée à l'unanimité

COMPTES RENDUS

Commissions EPN

Commission 1 : ATTRACTIVITE

Attractivité économique – Tourisme - Enseignement supérieur & Recherche - Développement des usages numériques – Aménagement du territoire – Mobilités – Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie – Lutte contre les nuisances sonores et la pollution de l'air

Commission 2 : EAU

Eau et assainissement – Grand Cycle de l'Eau – Biodiversité

Commission 3 : EQUILIBRE TERRITORIAL

Equilibre territorial et social de l'habitat - Politique de la ville — CISPD - Cohésion sociale – Emploi – Petite enfance – Accueil des gens du voyage – Fourrière animale

Commission 4 : VOIRIE/GESTION DES DECHETS

Voirie – Stationnement - Gestion des déchets - Propreté

Commission 5 : FINANCES

Finances – Grand équipements

- EPN Compte rendu Bureau communautaire du 22 mars 2024
- EPN Compte rendu Bureau communautaire du 9 avril 2024
- EPN Procès-verbal de la 1^{ère} commission du 19 mars 2024
- EPN Procès-verbal de la 3^{ème} commission du 14 mars 2024

QUESTIONS ET SUJETS DIVERS

COLLECTES DE LA BANQUE ALIMENTAIRE



2803 kgs en Novembre 2023, 2190 kgs en Avril 2024

Tout d'abord, bravo et merci aux bénévoles qui ont consacré un peu de leur temps pour assurer une permanence durant ces deux week-ends au magasin Leclerc.

Merci aux généreux donateurs qui ont permis à la Banque Alimentaire de reconstituer des stocks de produits nécessaires pour l'approvisionnement des différents points de secours alimentaire dans le département.

A noter la générosité toujours touchante d'un jeune public sensible à toute forme de précarité.

●

